

A
A
A

Bulletin de l'Association Amicale "ALLIANCE"

N° 1

Association déclarée selon la loi de 1901

22, rue Cambon, PARIS 1^e. (Permanence le samedi après-midi)

Présidents: Marie MADELEINE — Paul BERNARD — Général MICHEL — Colonel BERNIS

COMpte CHÉQUES POSTAUX
5462-44 PARIS

CHERS AMIS,

Nous vous avons fait attendre le premier bulletin par souci d'économie, ce que vous appréciez certainement, afin de grouper en un seul envoi toutes les questions qui vous préoccupent. Au premier chef, celle des cotisations (!) qui était restée en suspens en raison de petites difficultés de procédure concernant notre adhésion à la « Fédération ». Celle-ci est chose faite, comme vous en avez été avisés par « l'Agent de Liaison », et vous trouverez ci-inclus les divers bulletins à honorer pour l'exercice 1948. Les adhérents zélés pourront y joindre le montant de leurs cotisations 1949... Nous sommes persuadés que notre Association et l'ensemble des Associations des Réseaux marqueront ainsi un pas en avant dans leurs travaux, si importants au point de vue du lien social, lorsque l'union de tous les résistants sera réalisée et organisée d'une manière effective.

Enfin, la 2^e édition du *Mémorial de l'Alliance* est tirée depuis quelques jours et nous vous demandons instamment de vous inscrire pour le nombre d'exemplaires qu'il vous sera possible de distribuer autour de vous.

En ce qui concerne les secours parents, veuves, orphelins, nous serons très reconnaissants aux intéressés de vouloir bien répondre au questionnaire qui nous trouveront plus loin et qui nous permettra de réorganiser notre service de Secours sur de nouvelles bases.

A tous nos amis, à tous ceux surtout de peine inconsolable, nous souhaitons leur renouvelant l'assurance de notre cœur pour que vive la France.

LE BUREAU DE L'AMICALE.

COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.A.A.



La première Assemblée générale de l'Alliance eut lieu à Paris l'année dernière, 22, rue Nitot, qui fut l'un des centres d'émissions clandestines du Réseau, où se retrouvaient les délégués de province, des agents de tous les secteurs et représentants des familles des tués.

Au bureau du Conseil, présidé par Marie-Madeleine (*Hérisson*) et Paul Bernard (*Martinet*), siégeaient : le général François-Michel (*Lama*), Emile Hédin (*Castor*), Jacques Charles (*Lézard*), André Girard (*Pointer*), assistés de Marguerite Chetaud (secrétaire de l'échelon liquidateur).

Les autres administrateurs retenus loin de Paris, le colonel Bernis (*Epagneul*), Hélin des Isnards (*Grand-Duc*), Eugène Cohon (*Caneton*) s'étaient excusés, et nous avions à déplorer l'absence de Pierre Neyrand (*Yack*), encore trop malade des suites de sa déportation pour pouvoir se déplacer. Le quorum étant atteint par le nombre des membres présents ou ayant voté par correspondance, soit 405, la séance fut ouverte après une minute de silence consacrée à la mémoire de nos morts.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Marie-Madeleine demande tout d'abord que le souvenir de notre chef et ami vénéré, le colonel Léon Faye (*commandeur de la Légion d'honneur, 8 palmes, D.S.O., pour faits de guerre et de résistance*), qui paya durement, par ses longues souffrances, par sa fin tragique entre toutes, l'honneur d'avoir été l'un des ennemis les plus agissants du III^e Reich, préside des débats dont la date (8 novembre) marque l'anniversaire d'une grande étape sur la route de la Libération, le débarquement des alliés en Afrique du Nord. Elle rappelle également que le même jour l'E.M. de l'Alliance se trouvait incarcéré dans les geôles de l'Archevêché à Marseille, pour s'être mêlé trop étroitement aux événements en cours.

« L'Alliance, qui s'appelait alors « l'Arche de Noé », poursuivit-elle, avait déjà une solide réputation dans les milieux résistants.

Mise sur pied dès septembre 1940, reliée à Londres par

l'un des tous premiers postes émetteurs clandestins depuis avril 1941, elle s'étendait sur tout le territoire en noyaux nombreux qui, en dépit de constants cataclysmes, pousseront des ramifications tellement profondes que l'ennemi ne put avoir raison d'elles.

Ce qui fait que nous nous retrouvons encore très nombreux aujourd'hui, malgré 1/5 de nos effectifs disparus et 1/5 de nos effectifs déportés, emprisonnés ou traqués, frères et sœurs d'armes issus du même combat, ayant au cœur le même désir de glorifier le sacrifice de nos morts, de protéger ce qu'ils nous ont légué, de garder intacts les liens de fraternité dans l'action et les sentiments d'abnégation et d'entr'aide qui surent nous animer lors des heures à la fois les plus dures et les plus exaltantes de notre vie.

Cette « Association Amicale ALLIANCE », que j'ai fondée avec mon ami Paul BERNARD, le brillant successeur du Colonel FAYE, est laboutissement logique de plus de quatre ans de guerre clandestine.

Qu'a-t-elle fait jusqu'ici?

Elle nous a permis tout d'abord de mener à bien :

1^e la liquidation du RÉSEAU DE GUERRE.

Vous savez tous, pour en avoir pâti individuellement, les difficultés sans nombre surgies au lendemain de l'Armistice.

En France, bien entendu, pas d'archives.

A Londres, des archives incomplètes ne comportant souvent que des totems, sans équivalence de noms et encore moins d'adresses!

80 % des agents de la première heure disparus.

50 % des chefs de secteurs disparus également.

Il fallait avant tout compter les morts, partir à leur recherche, reconnaître les déportés, recueillir les rapports des survivants, examiner leur cas. Tout cela au milieu d'une anarchie administrative incroyable.

C'est ainsi que nous, réseau indépendant franco-britannique depuis l'armistice :

— **Reconnu** par décret signé du Général en chef des Forces françaises, le général Giraud, en juin 1943, décret qui, à l'instigation des colonels Faye, Cros et de Vitrolles, conférait à l'Alliance un ordre de militarisation (d'ailleurs premier du genre en date et qui fut repris pour modèle par les F.F.I.);

— **Reconnu** par le B.C.R.A. en juin 1944 par accord intervenu entre le colonel Manuel et moi-même, notre mission étant contresignée par le général Koenig, des Forces Françaises Libres;

— **Reconnu** par les Forces Françaises Combattantes par décret du 7 novembre 1946 (J.O. du 16-11-1946, page 9692);

... Malgré cette ancienneté et ces reconnaissances massives, nous étions à nous débattre, non seulement au milieu de difficultés matérielles considérables, mais aussi contre des difficultés morales qui, bien qu'étant en partie résolues, ne sont pas complètement réglées, hélas!. Paul Bernard reviendra tout à l'heure sur ce point.

L'Alliance, en temps de guerre, ne vivait que sur des crédits mensuels, des crédits de guerre qui ne couvraient que l'action de guerre.

C'est donc sans réserves monétaires que les chefs survivants de l'Alliance entreprirent de liquider leur réseau, aucun crédit de liquidation n'étant alloué à ce travail par le Trésor Français.

Reconnaissances :

A l'heure actuelle :

— 2.500 dossiers complets d'agents ont été établis comportant un état signalétique, une fiche, un état militaire.

Parmi ces dossiers :

— 1.041 dossiers P2 ont été transmis à la France Combattante, Etats P2, comprenant :

— 429 dossiers de tués pour l'établissement des pensions de veuves, orphelins ou descendants,

— 165 dossiers d'agents déportés en Allemagne,

— 106 dossiers d'agents ayant fait de la prison en France,

— 341 dossiers d'agents traqués ayant pris le maquis ou en exercice au moment de la Libération,

— 900 dossiers d'agents P1 sont versés ces jours-ci à la France Combattante pour que nos camarades P1, entrés avant octobre 1942, puissent bénéficier des avantages afférents à leur situation,

— 500 dossiers d'agents PO sont versés dans les mêmes conditions afin que les services épisodiques de certains camarades soient reconnus au titre de la Résistance et puissent s'additionner à d'autres services rendus ailleurs que chez nous, ce qui fut souvent le cas des passeurs, logeurs, boîtes aux lettres, ou d'agents ayant participé à l'activité de plusieurs organisations,

— Enfin, une soixantaine de dossiers litigieux sont à l'étude:

Tous les dossiers P2 ont reçu une suite, c'est-à-dire que les pensions, pécules, etc..., sont en voie de paiement. Ceux qui auraient à se plaindre d'un retard ont certainement négligé de donner leur adresse exacte ou de fournir à la F.C. les pièces justificatives qui leur sont demandées.

Enfin, tous les dossiers des militaires de carrière ou de réserves proposés pour un avancement mérité résultant de leur grade d'assimilation passent par des commissions établies à cet effet.

Tous les morts ont été homologués à leur grade d'assimilation et pour ceux qui avaient été l'objet d'une proposition antérieure à leur disparition, l'avancement posthume a eu lieu.

Récompenses :

Parmi ces 2.500 dossiers d'Alliance, triés sur le volet et qui ne comprennent que des cas de résistance reconnus, car l'Alliance se flatte de n'avoir pas fait de recrutement d'après-guerre :

— 1.761 propositions de décorations ont été établies, dont 840 à titre posthume, comprenant :

86 Légion d'honneur,	12 Légions d'honneur,
49 Médailles militaires,	9 Médailles militaires
285 Croix de guerre,	142 Croix de guerre,
420 Médailles de la Résistance.	106 Méd. de la Résistance,

Toutes les Médailles de la Résistance à titre posthume sont sorties ainsi que 37 Légions d'honneur et 36 Médailles militaires.

Nous n'avons pu encore avoir le nombre des Croix de guerre homologuées, mais elles le sont sans doute toutes d'ailleurs il nous a été dit que les citations à l'ordre de l'Armée, à titre posthume, seraient transformées en L. H. ou M. M. Il nous faut donc attendre, mais toutes les précautions sont prises et tous nos morts sont cités une ou plusieurs fois chacun.

— 921 propositions pour les déportés ou agents en exercice ont été faites également, sur lesquelles :

25 Légions d'honneur,	12 Légions d'honneur,
7 Médailles militaire,	9 Médailles militaires
263 Méd. de la Résistance,	142 Croix de guerre,
357 Croix de guerre, soit	106 Méd. de la Résistance,

652 décorations ont été accordées.

269 décorations restent encore à homologuer.

(+ 54 d'entre elles ayant été transformées en Croix de guerre).

En résumé, l'Alliance a reçu jusqu'ici 1.492 ordres ou médailles.

Nous veillerons, bien entendu, à ce que les propositions de nos camarades malchanceux finissent par aboutir. Ces lacunes sont incompréhensibles, car les propositions ont été établies en plusieurs trains par ordre alphabétique et nous ne pouvons comprendre comment ni pourquoi certaines citations nécessitent des rappels qui vont jusqu'à des triplicata!....

Le Réseau, par ailleurs, n'a pas été gâté par l'ordre de la Libération. Sur 19 propositions, toutes à titre posthume, une seulement faite dans le même temps a abouti. Après

vérification, nous avons appris que celle du colonel Faye, par exemple, n'avait même pas atteint la Chancellerie. L'ordre est déclaré forcé, mais je pense qu'il sera toujours temps de faire une pétition pour que des propositions aussi notoirement méritées et faites dans les délais prévus soient reprises en considération. (*Applaudissements.*)

Les décorations britanniques, elles, doivent être considérées comme symboliquement accordées à tout le Réseau en la personne des récipiendaires choisis parmi les membres, Chefs de Réseau, Chefs de Région ou Chefs de Secteur en exercice au moment de la Libération les plus connus de Londres.

Toutes les familles des morts, tous les déportés ont reçu la « Montgommery Card » en remerciement de leur contribution à la cause alliée.

(Environ 600 cartes sur 3.000 seulement, m'a-t-on dit.)

Ainsi l'Alliance se trouve-t-elle être l'une des organisations, reconnue avant toute autre, par nos alliés puisqu'elle totalise :

- 2 D.S.O.,
- 5 O.B.E.,
- 2 Military Cross,
- 22 K.M.C. et plusieurs « mention in dispatch ».

**

Nous remercions ici les artisans obscurs de l'élaboration de tous ces dossiers, ainsi que de leur acheminement, rendu extrêmement ardu et chaotique par quatre changements administratifs de la France Combattante accompagnés de revirements et de décrets nouveaux!

Je veux parler avant tout de notre dévouée secrétaire Mlle Chétaud, que tout le monde connaît et apprécie et qui ne dépensa pas moins de 3.000 timbres en 1947 pour répondre à toutes vos demandes (soit 16.640 fr. de timbres!);

de Lézard, devenu un si grand spécialiste qu'entraîné par l'expérience il n'hésite pas à liquider Résistance Fer...;

de Drôsère, qui n'a jamais compté ses pas et démarches dans les Ministères,

de l'Évêque, de Pie, gardiens jaloux de nos maigres trésors... (*Murmures de sympathie et applaudissements unanimes.*)

Honneur aux morts :

Au-dessus de tous ces soucis administratifs, que nous aurions bien voulu écourter pour consacrer notre temps et nos crédits à d'autres tâches, se place le travail effectué pour nos morts.

Le principal artisan des recherches et des reconnaissances se trouve être notre ami Castor, qui a arpentré les cimetières d'Allemagne sans relâche. (*Applaudissements.*)

Un à un il a relevé ses camarades, les a inhumés décentement, c'est lui qui a présidé à toutes les opérations de retour des 78 corps de zone américaine aidé par M. et Mme Bouchard de Strasbourg, membres d'honneur de l'Association, dont l'activité désintéressée et pleine d'abnégation est au-dessus de tout éloge. Retour entièrement effectué par les soins du Réseau et qui a marqué le premier pas du rapatriement général. (*Applaudissements.*)

Mémorial :

Vous lirez dans le *Mémorial* le résultat de toutes ces recherches et de tous ces travaux. Ce livre auquel nous tenions par-dessus tout a reçu une très large audience depuis sa parution. Nous comptons sur vous pour le diffuser très loyalement. Il faut que le sacrifice de nos héros soit connu de la France entière.

Victimes :

Ceci m'amène au chapitre qui me tient le plus à cœur, celui des victimes de l'Alliance.

Jusqu'à présent, l'Amicale n'a guère pu mieux faire pour elles que de s'occuper de leur dû, c'est-à-dire de leur faire obtenir ce que la Nation leur avait promis.

Quelques dons s'élevant à 226.700 fr ont pu être distribués l'an dernier, mais nous avons en charge :

- 190 veuves,
- 75 mères ou sœurs,
- 162 autres parents,
- 270 orphelins de 1 à 20 ans,
- 55 orphelins de plus de 20 ans,
- 165 déportés (hommes 114, femmes 48),
- 119 enfants de déportés,
- 300 agents dont la situation est difficile,
- 100 enfants de 2 à 20 ans.

Bienfaiteurs :

Dieu merci, depuis sa création, des âmes charitables et compatissantes se sont occupées de soulager les misères les plus criantes.

J'ai déjà cité *M. et Mme Bouchard*, à Strasbourg, qui par leur travail incessant ont évité aux familles en deuil des démarches coûteuses et inutiles.

Je cite à Brest *Mme Poitou-Duplessis*, également membre d'honneur de l'Association, qui a convoyé en Allemagne tout le groupe de Bretagne et l'a assisté sur place.

Je cite *Mrs King*, sociétaire de l'Association, qui au nom de notre cher Genêt, chef du secteur de Bordeaux, tué au Struthof, distribue anonymement par le canal de l'Amicale des chèques généreux, des vivres, des vêtements.

Je cite *Mme Roché*, présidente de l'Association des Veuves de Guerre 1914-18 et 1939-45, qui nous a beaucoup secourus en prenant en charge toutes celles de nos veuves qui en faisaient la demande et à qui elle a distribué 121.000 francs d'argent liquide, à nos orphelins à qui elle a fourni une douzaine de parrainages, des séjours à l'étranger ou dans des sanatorias, des dons en nature. (*Chaleureux applaudissements.*)

Nous remercions de tout cœur ces amies ici présentes, sincères et si généreuses qui, j'en suis sûre, nous accompagneront jusqu'au bout de nos peines.

Enfin, nous avons en Amérique un autre couple d'amis magnifiques, *M. et Mme Bourquin*, professeurs à Concord (Massachusetts), eux aussi membres d'honneur de l'A.A.A., qui se sont littéralement passionnés pour l'Alliance. Ils ont pris l'initiative de grouper un grand nombre de cadeaux, de recueillir des dons en nature et ont choisi 92 correspondants à qui ils envoient des paquets de 25 kilos, véritables trésors à l'heure actuelle.

Nous ne saurions être assez reconnaissants à ces alliés lointains de comprendre aussi bien notre lourde tâche, et, puisqu'ils ne sont pas aujourd'hui parmi nous, je souhaite qu'une motion de remerciements aille vers eux. (*Applaudissements et acquiescements unanimes.*)

Assistance juridique :

En dehors de ces assistances diverses administratives, honorifiques, philanthropiques, l'Association a mis sur pied un service d'assistance juridique confié à notre conseil et camarade Michel Boitard, lui-même membre de l'A.A. et parent de nos illustres agents les frères Mazeaud, dont l'un fut déporté, professeurs à la Faculté de Droit.

Ce service s'est d'ores et déjà occupé de prendre en charge les dossiers concernant :

- les situations irrégulières et dramatiques de certaines veuves ou orphelins, c'est ainsi qu'un mariage à titre posthume a pu être réalisé;
- les injustices résultant de règlements de comptes trop hâtifs après la Libération entraînant des cas de recours en grâce, de révision de procès;
- les recouvrements résultant de spoliations;

— enfin les cas d'épuration concernant les personnages suspects qui ont pu nuire à l'organisation ou ont entraîné la déportation ou la mort de ses membres.

Deux traîtres ont déjà payé de leur vie : Lien à Dijon, Chambon à Moulins. D'autres procès sont en cours et l'Association tiendra jusqu'au bout à ce que justice soit faite.

J'insiste pour que tous les membres de l'A.A.A. ayant un cas à résoudre intéressant la Résistance et le Réseau le soumettent à M^e Boitard, 4, rue des Frères-Périer, Paris.

Cotisations.

En ce qui concerne l'Association proprement dite :

— 1.800 lettres de constitution ont été envoyées dès le début, sur lesquelles

— 628 membres dont 13 parts rachetées et 30 bienfaiteurs ont souscrit en 1946.

En 1947, nous avons envoyé 1.100 rappels, sur lesquels :

— 72 renouvellements ont eu lieu jusqu'ici...

— 228 membres cotisants, dont 150 nouveaux, ont été enregistrés.

C'est vous dire que l'Association, qui ne devrait vivre qu'avec l'appui de ses membres, et les chiffres montrent que beaucoup d'entre eux n'ont pas fait leur devoir, est loin de pouvoir boucler la boucle.

Car l'Association, en tenant compte des premières souscriptions au *Mémorial* :

738 en 1946 et 138 en 1947, n'a perçu que 452.105 fr. de cotisations et souscriptions contre 883.110 francs de dons.

Mais cet exercice de 16 mois est tout de même créditeur de 31.375 francs.

Le trésorier, notre ami Pointer, vous fera tout à l'heure l'exposé de la situation financière.

Je ne vous en dirai pas plus, vous avez compris tous nos efforts et toutes nos difficultés.

Les efforts de quelques-uns, l'oubli de beaucoup d'autres, l'Amicale ne sera demain encore que si tous ses membres, *vous tous ici en particulier*, ont dans leur cœur de perpétuer un souvenir sacré et de continuer à épauler leurs anciens compagnons d'armes.

Que tout simplement chacun fasse le point avec sa conscience; alors que presque de tous la France a reconnu les mérites, quelques amis, des nôtres et près de nous, ont voulu accomplir jusqu'au bout leur devoir à l'égard de ceux qui ont durement payé pour eux.

Hier encore, un vieux couple, parents d'un camarade tombé à l'ennemi, dans la misère la plus tragique, nous ont envoyé 100 francs, *tout ce qui lui restait*, sans rien demander en échange. De leur rendre au centuple leur sacrifice, n'est-ce pas notre seule mission demain?

Un Conseil provisoire a été constitué jusqu'ici avec les principaux chefs de l'Alliance, mais nous voudrions élargir le Conseil, trouver un appui plus important en particulier auprès de nos représentants de province, afin de donner une impulsion nouvelle à notre Association.

Vous déciderez de son avenir aujourd'hui.

Je passe maintenant la parole à Paul BERNARD, notre valeureux chef et vice-président, qui, revenu miraculeusement de déportation (condamné à mort et incarcéré à Berlin) n'hésite jamais, malgré ses multiples occupations, à répondre à notre appel.

(*De chaleureux applaudissements de toute l'Assemblée saluent le rapport de Marie Madeleine et accueillent le nouvel orateur.*)

ALLOCUTION DE PAUL BERNARD

D'une voix grave et posée bien connue de ceux qui l'ont déjà écouté au Struthof, à Strasbourg, à Dijon, à Kiehl..., notre vice-président remercie encore une fois tous ceux qui ont peiné pour réaliser le vœu de nos camarades disparus et souligne l'effort accompli par Marie-Madeleine.

Il aborde alors l'énumération des difficultés morales rencontrées par l'Alliance depuis la Libération. Il explique que l'Alliance, organisation *apolitique* et dont le rôle fut essentiellement un rôle de guerre, n'a, d'une part, pas toujours été comprise par ceux qui auraient dû avoir à cœur de défendre son magnifique passé de résistance, et, d'autre part, a été stupidement jalouse et boycottée par certains qui lui attribuent faussement des intentions nuisibles à l'ordre public! Ceci explique les attaques diffamatoires et calomnieuses dont ses dirigeants sont l'objet, attaques qui n'ont d'autre but : atteindre à travers ceux qui assument bénévolement des responsabilités morales et sociales, le travail de centaines de résistants, l'héroïsme de centaines de déportés et de glorieux morts.

L'Association est décidée à vider définitivement toutes ces querelles stériles et à contre-attaquer en justice les diffamateurs, quels qu'ils soient.

Mais la procédure est longue, souvent contrariée par le jeu d'adversaires sournois qui ont tout intérêt à alimenter les chroniques scandaleuses tant leur conscience est lourde.

C'est ainsi, continue Paul BERNARD, que nous avons eu la stupéfaction de voir mettre en liberté provisoire un individu qui a terriblement nui à l'Alliance et dont le dossier en justice est écrasant, alors que le fondateur du Réseau était maintenu depuis quatre mois au secret, qu'il avait été amené à un interrogatoire les mains liées derrière le dos!

Or, je puis affirmer ici, dit l'orateur avec force, que lorsque j'ai vu revenir le commandant Loustaunau-Lacau de la guerre, grièvement blessé et évadé en août 1940, pas un instant l'idée ne lui est venue de faire passer son idéal politique avant son devoir de Français. C'est dès cette

époque que l'Alliance a été fondée et le commandant qui en a été le premier chef en a été la première victime puisque, arrêté le 18 juillet 1941, il n'est ressorti des bagnes nazis qu'en avril 1945. Nous nous sommes suffisamment battus pour que chacun en France soit libre de ses opinions! L'histoire des cagoules et des plans bleus ne nous concerne pas et sans préjuger de l'action de la justice qu'il ne nous appartient pas de discuter, je me fais un devoir de proposer à l'Assemblée, dont les buts de défense des intérêts résistants sont essentiellement humanitaires, le vote d'une motion en faveur de la mise en liberté du commandant Loustaunau-Lacau. (Motion adoptée à l'unanimité par acclamations et qui fut suivie d'un heureux effet, grâce au dévouement de M^e André Blumel, la Chambre des mises devait, peu de semaines plus tard, statuer favorablement sur le cas du commandant qui parut récemment au procès de la cagoule, cité par l'accusation!)

Paul Bernard passe alors aux questions particulières à l'ordre du jour.

Adhésion de l'A.A.A. à la F.A.R.F.C., prévue statutairement.

La Présidente fait alors observer que les cotisations se trouveront augmentées du coût de la cotisation à la « Fédération des Réseaux de la France Combattante ».

Plusieurs porte-paroles de province expriment le désir des secteurs d'être fédérés et l'Assemblée décide d'adopter le projet sans opposition (ce n'est que vers le mois de juillet 1948, après sa propre assemblée, que la F.A.R.F.C. prit acte de l'adhésion de l'Alliance, ce qui explique le retard de ce présent bulletin destiné à la mise au point de l'activité de l'A.A.A.).

Le délégué de La Rochelle soulève la question de la reconnaissance F.F.L. et signale que le général de Larmignat lui avait dit lors de la Libération de la poche encerclée « que l'Alliance ne ferait jamais partie des F.F.L.! »

La présidente déclare que bien des réseaux moins anciens et ayant moins de titres que l'Alliance sont reconnus

par les F.F.L., qu'elle-même possède une carte de membre F.F.L. portant la date de novembre 1940 et qu'elle se renseignera sur les raisons de cet incompréhensible ostracisme qui n'enlève rien d'ailleurs aux avantages dont l'Alliance, réseau de F.F.C., doit bénéficier.

Marie Madeleine demande que soient posées les candidatures au Conseil. Elle propose : des représentants de plusieurs régions :

Auroy (*Cressedelle*) pour le Centre;
Miquel (*Léopard*) pour la Normandie;
Faye (*Rocquai*) pour le Nord;
Michaud (*Sole*) pour le Midi;
Bernadac (*Rouge-Gorge*) déporté et
Haquart (*Lys*) déporté, pour la région de Paris;
Mmes King, Hugon, pour le service social.

Paul Bernard demande en outre à l'Assemblée de renouveler sa confiance au Conseil sortant.

Charles (*Lézard*) propose un vote à main levée, les représentants des régions étant agréés par les membres présents appartenant aux secteurs intéressés et aucune opposition n'étant formulée, le Conseil ainsi constitué est élu à l'unanimité.

Présidente : Marie MADELEINE.

Vice-présidents : Paul BERNARD, général MICHEL, colonel BERNIS.

Membres :

GIRARD André, trésorier (région Centre, Est).
COHAN Eugène (région Centre).
AUROY Louis (région Centre).
FORTUNET Robert (Région Sud-Ouest).
MIQUEL Charles (région Normandie).
VAYE Louis (région Nord).
MICHAUD Robert (région Midi).
DES ISNARDS-HÉLIN.
CHARLES Jacques (Région Parisienne).
NEYRARD Pierre.
HEDIN Emile.
BERNADAC Robert, représentant les déportés.
HAQUART Aimé, représentant les déportés.
Mme Vve LAMARQUE, représentant les mères.
Mme KING, représentant les mères.
Mme Vve BOYER, représentant les veuves.
Mme Vve HUGON, représentant les veuves.

Girard (*Pointer*) passe alors à l'analyse du *rapport financier*.

Il remercie encore les donateurs : Mmes King, Bourquin, Méric, Mrs Paul Bernard et diverses sociétés qui ont permis à l'Amicale de vivre. Il exhorte les membres à faire cotiser les retardataires, à recueillir de nouveaux dons et à s'occuper de la vente du « Mémorial » dont le bénéfice reviendra aux familles des morts.

RAPPORT FINANCIER

MEMORIAL

DÉBIT.

Frais d'imprimerie, clichés.....	Fr. 500.000	»
Dessinateur, Rédaction.....	20.000	»
Frais d'envoi.....	12.200	»
Frais divers, déplacements et recherches, documentation	119.800	»
Résultat brut en bénéfice.....	20.700	»
	Fr. 672.700	»

CRÉDIT

Dons reçus M. Bernard.....	Fr. 494.000	»
Souscriptions	175.200	»
Ceux en stock au 31-10-1947 pour une valeur nominale de.....	3.500	»
	Fr. 672.700	»

RESULTATS GESTION AU 31 OCTOBRE 1947

DÉBIT.

Dons distribués.....	Fr. 226.700	»
Assistance judiciaire.....	58.000	»
Recherche et retour des corps.....	87.927	»
Frais généraux de l'Amicale et de liquidation du réseau de guerre.....	282.712	54
Résultat créditeur au 31-10-1947.....	31.375	46
	Fr. 686.715	»

CRÉDIT

Amicale. Cotisations.....	Fr. 255.400	»
Dons reçus. Divers.....	130.552	»
Résultat liquidation ancien Réseau.....	3.958	»
Amicale Hamon. Cotisations.....	21.505	»
Résultat brut sur Mémorial.....	20.700	»
Dons reçus Mme Méric.....	254.600	»
	Fr. 686.715	»

SITUATION ACTIVE ET PASSIVE AU 31 OCTOBRE 1947

ACTIF

Disponibilités :

Caisse	Fr. 5.859	»
Banque	187.128	46
Chèques postaux.....	10.888	»
	203.875	46
Stock	3.500	»
	Fr. 207.375	46

PASSIF

Dettes à court terme :

Frais à payer Mémorial.....	Fr. 176.000	»
Résultat gestion.....	31.375	46
	Fr. 207.375	46

Paul Bernard signale que le journal de marche du Réseau est à l'étude et demande instamment aux agents qui ne l'auraient pas encore fait de fournir dans les plus brefs délais le compte rendu de leur activité clandestine avec le maximum de faits et de dates.

(Ces rapports prennent en effet une importance capitale lorsqu'il s'agit de secteurs décimés et dont les rares survivants peuvent être amenés à apporter des lumières nouvelles sur l'héroïsme des disparus.

La Présidente avise l'Assemblée que l'inauguration du square Georges-Lamarque (Petrel-Brenn) chef du sous réseau Druides, aura lieu le lendemain à Paris (ancien square Froidevaux) et se réjouit de cet éclatant tribut rendu à l'un des plus valeureux agents et martyrs de l'Alliance. Elle souhaite que de nombreux exemples de cet ordre essaient bientôt le territoire.

*

La séance est levée, chacun profite de cette très amicale réunion pour renouer de vieilles camaraderies, pour assailler les administrateurs de questions, pour proposer ses services et... pour apporter son obole.

Une sympathique matinée suivie d'un dîner entre chefs de secteurs. Mais nous espérons faire encore mieux la prochaine fois.

*

(La prochaine Assemblée aura lieu dès que les nouveaux locaux de l'A.A.A. seront prêts pour l'inauguration d'un cadre digne et pratique, où nos membres pourront trouver un accueil permanent des archives à compulsler, une bibliothèque de résistance, etc., etc.).

Commémorations :

Depuis la messe solennelle du 30 novembre 1945 à la Basilique du Sacré-Cœur, de nombreuses cérémonies ont été organisées.

Le 1^{er} septembre 1946, messe et pèlerinage au Struthof et à Schirmeck, honneurs militaires et discours des autorités militaires et civiles.

Le 10 juillet 1947, retour d'Allemagne des 78 cercueils des fusillés inhumés en zone américaine. Cérémonie militaire au cimetière de la Robertsau à Strasbourg. Discours des autorités militaires et civiles.

La même cérémonie avait lieu à Gaggenau peu après.

Le 1^{er} septembre 1947, pèlerinage au Struthof et inauguration d'une stèle commémorative au pont de Kehl.

D'autres cérémonies, dues aux initiatives privées de nos membres, ont eu lieu, en particulier lors des transferts de corps; malheureusement, le bureau de l'Amicale, pas toujours avisé en temps utile, n'a pu se faire représenter partout, elle le déplore et s'en excuse en espérant que désormais les prochaines manifestations à la mémoire des héros disparus pourront avoir lieu d'après un plan concerté.

Inaugurations :

— Square Georges-Lamarque, à Paris.

— Place du Colonel Léon Faye à l'Ecole des Enfants de troupes de Billon. (Nous remercions ici *les anciens et les condisciples de l'Ecole*.)

— Quartier du Colonel Léon Faye à la base aérienne d'Aulnat (Puy-de-Dôme). (*Initiative due au colonel Delove (Marcassin)*.)

— Avenue Léon Faye à Rabat (Maroc). (*Initiative due à ses camarades et amis de l'Armée de l'Air*)

— Stèle à la mémoire de nos camarades Ronfiers et Pananque tués au maquis de Grand-Duc à Tomves (Var).

— Rue Marcel Turmel (Desman, fusillé à Heilbronn), à Silly-le-Long (Oise).

Remises de décos :

Grâce à la courtoise camaraderie du colonel Rémusat (déporté du Réseau), une première remise de décos ayant eu lieu au début de 1947 dans la cour de la caserne à Amiens pour les chefs et hommes des secteurs : Afami, Cacatoès, Drosère, Thésée et en présence des chefs du Réseau.

Une deuxième remise, place Bellecour, à Lyon, le 14 juillet dernier, admirablement organisée par *Pointer*, regroupa pendant quelques heures les survivants et les familles des Secteurs : Loup, Stryx, Sanglier, en présence des chefs et d'anciens membres de l'E.M. du Réseau : Hérisson, Sarigue, Gibbon, etc., et du préfet du Rhône, notre éminent ami Perreau-Pradier, membre du secteur Sabatier.

Nous souhaitons que les Sections mettent sur pied beaucoup de réunions analogues. Les chefs de Sections n'ont qu'à nous adresser les relevés des décrets des décos intéressant leurs régions. Les explications sont fournies directement par les services Homo Deco du Ministère de la Guerre ou de la Médaille de la Résistance.

Carnet de deuil.

De très tristes nouvelles nous sont parvenues depuis la Libération, creusant de nouveaux vides dans nos rangs, les aviateurs en particulier ont à déplorer la disparition de :

BILLY (*Oursin*) estafette et agent de Grand-Duc à Aix-en-Provence, tombé en service commandé en décembre 1945.

Le colonel DARTOIS (*Maxime*), artisan de la première heure aux côtés de Léon Faye, à Alger, tombé le 8-9-1945.

PEZET (*Poisson-Volant*), agent du secteur Méditerranée revenu de mission avec Marie-Madeleine, tombé en juin 1946.

TAÏB (*André*), ayant travaillé à l'Alliance de 1944 à la Libération.

MÉNANT (*Mulot*), agent du secteur d'Aix-en-Provence, disparu en vol en janvier 1948.

Nous pleurons également la mort :

de CHANDELIER-SERMON (*Dominique*), l'un des artisans principaux des rapports de la bataille de Normandie (17 mai 1946);

de VALADE (*Chiot*), brillant adjoint de *Pointer*, enlevé prématurément le 17-8-1946;

de MOUREN (*Requin*), qui dès l'été 1941, nous communiquait les plans secrets de la base de Saint-Nazaire (24-10-1947);

de nos excellents agents WEIL, de l'antenne Lyautey; FRANÇOIS, du secteur de Paris, morts accidentellement;

de FALUEL, agent du Nord, conseiller municipal d'Aulnay-sous-Bois.

Parmi nos membres déjà si cruellement éprouvés :

Mme ROQUET, dont le mari, l'oncle, la tante et la nièce avaient été massacrés par les Allemands;

Mme LEFEBVRE, femme du capitaine LEFEBVRE, fusillé à Heilbronn;

Mme ROCHER, femme de « *Rossignol* », mort en déportation, n'ont pu survivre à leur douleur.

Parmi nos agentes : Mme DURAND (A 203), du secteur de Brive, et Sarah Condol (sœur de la vaillante « *Violette* » massacrée à Sforzheim), ont été enlevées à l'affection des leurs.

A toutes ces familles si éprouvées, l'Amicale adresse ses condoléances les plus émues et son souvenir reconnaissant à la mémoire de ses camarades de combat.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE RECAPITULATIF

à établir par les familles des morts ou les agents P2 par prison ou déportation qui désirent être assistés :

1° Avez-vous perçu voire pécule?

2° Votre pension est-elle établie?

3° Avez-vous déjà reçu des secours de l'Amicale, alliés ou Français (œuvres diverses). Si oui, par quel truchement? régularité? montant? paquets de vivres? vêtements?

4° Adoption ou parrainage.

5° Nombre et âge des enfants.

Sont-ils pupilles de la Nation?

Désirez-vous un parrainage? une adoption?

6° Situation sociale des descendants, de la veuve ou du déporté.

Sous quelle forme l'aide est-elle demandée?

Emploi à trouver? assistance médicale ou judiciaire?

Le plus grand nombre de détails ou de vœux extrimés nous serviront grandement à améliorer le sort commun dans toute la mesure de nos moyens et de ceux que nous pourrons recueillir auprès de la F.A.R.F.C. ou des œuvres alliées.

Les cotisations de l'exercice 1948 devront être majorées de 150 francs (soit 300 francs en tout) (voir bulletin ci-joint). Les retardataires sont priés de joindre leur cotisation 1947 (montant : 150 francs) à l'envoi global.

Les médaillés de la Résistance du Réseau recevront par ce même courrier un bulletin de l'Association Nationale des Médaillés de la Résistance. Marie-Madeleine leur recommande vivement d'adhérer également à cette association qui est appelée à un essor très grand et obtiendra sous peu de substantiels avantages.

Président d'honneur : général de Gaulle; président : le gouverneur de la Rhénanie, Heltier de Bois-Lambert.

Le Mémorial, prix actuel 500 francs, est en vente et peut être demandé par poste 22, rue Cambon, ainsi que l'insigne de la F.A.R.F.C. (ailes F.F.C.) et le Memento de la Résistance (nouvelle édition).

DISCOURS DE PAUL BERNARD

lors de l'inauguration de la rue Marcel-Trumel, à Silly-le-Long.

Nous sommes réunis aujourd'hui à Silly-le-Bourg pour commémorer la mémoire des agents de l'Alliance victimes de la Gestapo, qui ont été arrêtés en 1943 à l'occasion des liaisons clandestines par avions, entre l'organisation centrale du Réseau et le Commandement interallié à Londres.



C'est en mai 1943 que le capitaine d'aviation Cormouls, chef du secteur « Avia » de l'Alliance, c'est-à-dire chargé de l'exécution des opérations clandestines par avion, après diverses reconnaissances, avait fait choix du terrain de Silly pour les prochains atterrissages prévus.

Il rappelle brièvement comment ces opérations se déroulaient. Les agents « Avia » partaient constamment à la recherche de terrains propices. Des coordonnées et la description de ces terrains étaient ensuite transmises par radio à Londres. La R.A.F. envoyait reconnaître l'emplacement, le faisait photographier, à la suite de quoi elle acceptait ou refusait le terrain proposé.

Lorsque l'accord était intervenu, l'opération était décidée pour une période d'une dizaine de jours de part et d'autre de la pleine lune. On convenait aussi de deux messages radio à passer par les soins de la B.B.C., chaque soir, durant cette période, aux émissions de 7 h. 1/2 et de 9 h. 1/4. L'un dit « positif » était émis lorsque l'opération devait avoir lieu le soir même, l'autre dit « négatif » annonçait que l'opération était reportée au lendemain.

Durant la période prévue pour l'opération, deux agents de l'équipe « Avia », les passagers à destination de Londres porteurs du courrier et deux agents du groupe d'action chargés d'assurer la sécurité, s'installaient dans une ferme à quelques kilomètres du terrain où ils étaient planqués.

S'ils entendaient le soir à la radio le message positif annonçant le départ de l'avion, ils se rendaient sur le terrain à la tombée de la nuit à bicyclette ou si possible en auto, et attendaient l'arrivée de l'appareil. Dès que celui-ci était entendu, trois lampes de poche étaient allumées et des signaux lumineux étaient échangés entre la terre et l'avion suivant des conventions préétablies. L'appareil atterrissait aussitôt, déposait ses passagers et son matériel et embarquait quelques instants plus tard les passagers et le courrier partant. Le personnel arrivant et les agents ayant coopéré à l'opération se rendaient aussitôt à la maison où ils devaient passer le reste de la nuit. Le lendemain seulement, généralement par le train, le monde regagnait le poste de commandement du Réseau à Paris.

La reconnaissance d'un terrain comportait donc, non seulement le choix de l'emplacement où les avions pouvaient atterrir, mais également la recherche d'une maison située à proximité où le personnel pouvait demeurer « camouflé ».

Lorsque Cormouls fit la reconnaissance du terrain de Silly, il rencontra par hasard un jeune homme dont l'allure décidée et le regard sympathique lui inspira immédiatement confiance. Il n'hésita donc pas à lui avouer le but de sa mission et à lui demander dans quelle mesure il pourrait l'aider à trouver une ferme pour « planquer » nos gens dans les environs. Aussitôt ce jeune homme, Trumel, dit Desman, le conduisit à une ferme possédée par ses parents et toute la famille se mit immédiatement à sa disposition pour lui faciliter les opérations projetées.

Comme il fallait par ailleurs une auto pour transporter le personnel de la gare à la ferme, puis de la ferme au terrain, Trumel mit en rapport Cormouls avec le docteur Gilbert qui, sans l'ombre d'une hésitation, se déclara prêt à mettre son moyen de transport à la disposition du Réseau en participant lui-même à l'opération.

C'est ainsi que, en juin, juillet, août et septembre 1943, le terrain de Silly, que nous avons baptisé du nom de

« Degas », servit d'emplacement d'atterrissage pour les avions venant de Londres.

Cormouls étant entre temps parti en Afrique du Nord par l'Espagne, ce furent Dallas dit « Cornac », Berthomier dit « Goëland » et Fontaine dit « Lynx », pionniers et fondateurs de la première équipe « Avia », qui prirent la responsabilité de préparer et d'exécuter les opérations « Degas ». Sneyers dit « Escogriffe » et Dayné dit « Fourmi » se chargèrent de la sécurité. Au cours de ces opérations, Lamarque, dit « Petrel », Bocher dit « Rossignol », Poulard dit « Mathurin », Rodriguez dit « Pie », le colonel Faye dit « Aigle ». Koenigsweiter dit « Genêt », le duc de Magenta dit « Sloughi » firent des liaisons aller et retour avec Londres. Ces opérations, jusqu'à celle de septembre 1943, se déroulèrent avec une régularité presque mathématique permettant l'expédition au Commandement interallié d'une documentation infiniment précieuse sur les mouvements des troupes allemandes et sur la situation des organisations défensives ennemis.

En août 1943, le Commandant Faye, Chef du Réseau, décida d'accomplir une liaison rapide à Londres en vue de reprendre contact avec le Commandement interallié. Il emmena avec lui Rodriguez (Pie), le Chef radio.

Le retour de ces deux agents secrets était fixé pour la mi-septembre. L'opération était prévue pour la nuit du 13 au 14. Mais l'avion qui effectuait la liaison n'aperçut pas les signaux sur le terrain et dut faire demi-tour.

L'opération fut recommandée dans la nuit du 15 au 16. Elle se déroula dans des conditions normales. Le Colonel Faye, Rodriguez et le personnel venu les chercher passèrent la nuit à la ferme et prirent le train à l'aube pour Paris. Mais à la station d'Aulnay-sous-Bois, le train fut cerné par un détachement très important de la Gestapo et tout le personnel de l'Alliance fut arrêté avec ses bagages, ses armes et le matériel qu'ils apportaient de Londres.

Le même jour, à la même heure, les cinq postes de commandement que nous possédions dans Paris, notamment pour les dépôts d'armes, de matériel radio, de fausses cartes d'identité, de copies des documents, furent l'objet d'un raid de la Gestapo, au cours duquel huit des nôtres furent arrêtés. Un tout petit nombre échappa à l'arrête, après une fuite acrobatique par une gouttière du 4^e étage (1). Trumel et le docteur Gilbert furent arrêtés aussi dans la journée. Ce n'est guère que quinze jours plus tard que nous trouvâmes une explication plausible à ce drame : un Alsacien, Lien, dit « Flandrin », agent de la Gestapo, s'était infiltré dans notre équipe de sécurité et se trouvait sur le terrain de Silly le jour de l'atterrissement de l'avion ayant ramené le Commandant Faye. C'est lui, par ailleurs, qui avait donné à la Gestapo toutes les indications voulues pour trouver la trace de nos P.C. dans Paris. Lien a été arrêté en 1944, condamné à mort et fusillé en 1946.

Telles sont, brièvement retracées, les péripéties du drame du 16 septembre 1943, qui eurent pour effet de décapiter notre Réseau, de nous priver de tous ses spécialistes et d'assurer la capture de notre Chef vénéré, le Commandant Faye, qui était l'âme même de notre organisation.

Parmi les agents que j'ai énumérés, seuls quelques miraculés, qui se comptent sur les doigts d'une main, sont revenus des griffes de la Gestapo pour porter témoignage. Quant aux autres, ils figurent parmi la liste de nos 439 fusillés et massacrés, dont les noms appartiennent déjà à l'Histoire.

Nous serions oublious et ingrats si, à la mémoire de nos agents qui succombèrent dans l'action, nous manquions d'associer ceux qui, plus modestement, mais avec des risques qui n'étaient guère moindres, furent volontai-

(1) Dont le Commandant Paul Bernard (Martinet) lui-même ! Martinet devait brillamment prendre la suite de Léon Faye, il fut hélas ! arrêté à son tour le 17 mars 1944 à Paris, abominablement torturé et envoyé en fortresse à Kehl puis Berlin où condamné à mort (sa photo figure dans l'album de Fribourg, procès de l'Alliance). Il fut miraculusement délivré par l'avance alliée.

res pour les assister. A défaut de pareils concours, la lourde tâche que nous avions assumée eût été impossible. En ces lieux, la reconnaissance du Réseau s'adresse particulièrement aux familles de Trumel et du docteur Gilbert qui ont payé de la perte d'un être cher leur adhésion spontanée à la cause de la Résistance.

Cinq années sont passées depuis les événements que je viens de retracer. Mais ces souvenirs et ces sacrifices demeurent à jamais gravés dans nos pensées et dans nos coeurs. Les figures de nos morts prennent, avec le recul du temps, le relief qui sied à l'intépidité de leurs âmes et à l'élévation de leur idéal.

Notre chef, le Commandant Faye, arrêté ici le 16 septembre 1943, massacré à Sonenbourg le 3 janvier 1945, nous a laissé, dissimulé dans la grille du chauffage de sa cellule de Bruchsal, un testament moral que nous avons appris par cœur, par lequel il nous recommandait de rester unis après la guerre et de veiller à la fidélité du souvenir.

« Je vous demande, disait-il, de servir notre malheureux pays pour y faire revenir la paix, le bonheur, les chansons, les fleurs et les auberges fleuries. Fermez les prisons, chassez les bourreaux. » Et il ajoutait : « De cet ensemble de gens de toutes conditions, de toutes situations, de tous âges qui formèrent notre association, se dégage un sens moral indéniable. Dans mon cœur brisé, je conserve la certitude que cela subsistera. »

Et c'est précisément pour que cela subsiste, pour sauvegarder cet héritage moral que représente pour le pays tout entier le côté vraiment pur et désintéressé de la Résistance, que nous sommes réunis aujourd'hui pour communier dans la fidélité du souvenir (1).

(1) Ce sont de semblables épisodes que le *Journal de marche* retracera. Envoyez-nous vos rapports et vos récits, nous ne pouvons indéfiniment retarder cette publication. Que ceux d'entre vous qui désirent n'y figurer que par leur pseudonyme nous préviennent.

